

CHAMPIONNAT DRÔME-ARDECHE 1^{ère} SÉRIE
INDIVIDUEL & PAR ÉQUIPES
DAMES & MESSIEURS

SAMEDI 9 MARS 2024
au Golf de VALENCE St DIDIER
REGLEMENT 2024

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue AURA.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.
Les règles locales permanentes ffgolf s'appliquent.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnats ouverts aux : Joueuses et joueurs amateurs licenciés à la ffgolf et membres d'une AS de Club ou de golf d'entreprise, adhérente au Comité de Golf Drôme-Ardèche. Licence de l'année en cours, active.

- Les capitaines sont tenus de vérifier que chaque équipière/équipier est bien membre de l'AS, sous peine d'inéligibilité de la joueuse/du joueur.
- Les participants doivent avoir un certificat médical ou avoir rempli le questionnaire de santé de l'année en cours. Enregistrés à la date limite d'inscription.
- L'utilisation de voiturettes de golf par les joueurs, cadets est interdite. Les demandes de dérogation éventuelles doivent être faites au Comité de golf Drôme-Ardèche pour les joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement (pièces justificatives obligatoires) et sous réserve de voiturettes disponibles par le club organisateur.
- **Index pris en compte à la date de clôture des inscriptions.**
 - **Dames :** Index inférieur ou égal à 20.4
 - **Messieurs :** Index inférieur ou égal à 15.4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 108 participants.

FORME DE JEU

Stroke play brut / 18 trous

- **Championnat individuel :** tous les inscrits participent au classement individuel.
- **Championnat par équipes**

Possibilité d'inscrire 2 équipes par AS

- **Dames :** chaque équipe est constituée de 4 joueuses, toutes membres de la même AS
- **Messieurs :** chaque équipe est constituée de 6 joueurs, tous membres de la même AS

Le nombre total de participants par AS est limité à 8 joueuses et 12 joueurs.

Les AS qui n'auraient pas la possibilité de constituer une équipe pourront inscrire des joueuses ou joueurs qui participeront au classement individuel.

DÉPARTS

Marques de départs

- Dames – marques bleues
- Messieurs – marques blanches

Départs

Départs **par ordre décroissant des index**. Le club organisateur communiquera les horaires de départ au plus tôt 48h avant le début de l'épreuve ou au plus tard à 12h la veille au Comité de Golf Drôme-Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com et à tous les clubs participants.

CLASSEMENT

Championnat individuel

En cas d'égalité le classement est établi en utilisant le départage sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant (selon RMS9)

Championnat par équipes - Le classement est établi en additionnant :

- Dames – les 3 meilleurs scores de chaque équipe
- Messieurs – les 5 meilleurs scores de chaque équipe

En cas d'égalité le départage se fera sur la carte non prise en compte puis sur le meilleur score, puis sur le deuxième meilleur score, puis sur le troisième meilleur score, etc.

Le club organisateur transmettra dès la fin de la rencontre les résultats au Comité de golf Drôme-Ardèche.
comite.golf.da.competitions@gmail.com

Interruption de jeu

Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre, seront pris en compte les résultats sur 15, 12 ou 9 trous terminés par l'ensemble des participants d'une série. Si 9 trous n'ont pas été joués, la rencontre sera annulée ou reportée.

ENGAGEMENT

Date limite d'inscription – LUNDI 4 MARS avant minuit

Chaque AS fera parvenir la fiche d'inscription **nominative** des équipes et/ou des joueuses et joueurs individuels (disponible sur le site du Comité) par mail au club organisateur golfclubvalence@wanadoo.fr et au Comité de Golf Drôme-Ardèche. comite.golf.da.competitions@gmail.com

Droits d'inscription

35 euros par joueuse et joueur adulte

Les jeunes jusqu'à U16 (moins de 17 ans dans l'année) sont invités

Les droits d'inscription seront envoyés par virement au Comité de Golf Drôme-Ardèche au plus tard à la date limite d'inscription.

Participation du Comité de Golf Drôme-Ardèche

- Le Comité de Golf Drôme-Ardèche reversera au Club organisateur (contre facture) un montant de 30 € sur les droits d'inscription par joueur/se adulte inscrit.
- Le Comité fournira les trophées.

Obligations club organisateur

- Cocktail à la charge du club organisateur
- Organisation sportive : Voir cahier des charges sur le site internet du Comité de Golf Drôme-Ardèche.

REMISE DES PRIX

Classement individuel – Les 3 premiers seront primés dans chaque série Dames et Messieurs.

Championnat par équipes – Les 3 premières équipes seront primées dans chaque série Dames et Messieurs

Proclamation des résultats, cocktail et remise des trophées 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le Président du Comité de Golf Drôme-Ardèche, ou son représentant,
- Le Président de l'AS du Club organisateur, ou son représentant,
- Le Directeur du club organisateur, ou son représentant.